

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES**

Ouagadougou, le **29 OCT 2024**

QUOTA MIXTE CYCLE MASTER

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
les candidats dont les noms suivent, sont
attributaires de la bourse nationale pour des
études de cycle master dans des universités
publiques de la Zone Afrique au titre
de l'année académique 2024-2025**



N°	INE	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. Gle	Filière envisagée	Etablissement d'accueil	Décision de la CNBES du 14/10/2024
1	N00352620212	SINON	Gomimbing ba Sanata	03/04/2004	F	ISPITS Laayoune au Maroc	Radiologie	Licence	16,57	18,18	17,51	17,32	16,48	16,96	17,17	Physique médicale	Institut Supérieur des Sciences de la Santé à Settat au Maroc	Oui si inscrit(e) en Master 1 en Physique médicale au titre de l'année académique 2024-2025
2	N04186920201	KOURITA	Zounoogo Oussama Mahomet	07/01/2002	M	Université Abdelmaleek esaadi	Sciences Mathématis- ques et Informatique	Licence	15,54	14,17	15,00	16,21	16,00	14,63	15,26	Master Internet of Things & Big Data (IoT-BD)	institut national des postes et télécommunicat ion inpt	Oui si inscrit(e) en Master 1 en Internet of Things & Big Data (IoT- BD) au titre de l'année académique 2024-2025
3	N00386620211	KAFANDO	Thomas	05/05/2000	M	Université Sultan Moulay Slimane - Faculté des Sciences et Techniques de Beni Mellal	Génie Mécanique	Licence	14,39	12,53	15,80	15,46	12,92	17,13	14,70	Master 1 en Mécanique Robotique et Matériaux innovants	Université Hassan II de Casablanca- Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique de Mohammedia	Oui si inscrit(e) en Master 1 en Mécanique Robotique et Matériaux innovants au titre de l'année académique 2024-2025

Arrêté la présente liste à trois (03) noms

NB :

- l'attribution des bourses s'est faite sur la base des filières prioritaires et sur la base des moyennes de tous les semestres du cycle licence (S1, S2, S3, S4, S5, S6) ;
- l'attribution de la bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse ;
- la bourse nationale n'est pas cumulable à une autre bourse .

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



Pr Jean Célestin KY

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre du Mérite